

Diplôme Universitaire

D OBESITE DE L ENFANT ET DE L ADOLESCENT 2008 - 2009

VALIDATION	Diplôme universitaire (D.U.)
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<p>L'objectif est de former les médecins, les diététiciennes et les professionnels impliqués dans la nutrition à la prévention, au dépistage, à la recherche des complications et au traitement de l'obésité de l'enfant.</p> <p>La prévalence de l'obésité infantile n'a cessé de progresser depuis deux décennies pour atteindre à l'heure actuelle près de 20% des enfants à la Réunion. Cette évolution de l'obésité de l'enfant associée aux complications graves aux quelles elle expose à l'âge adulte et aux difficultés de sa prise en charge thérapeutique, justifie la formation d'un grand nombre de professionnels de la santé.</p>
CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS	<p>Conditions d'inscription Sont autorisés à s'inscrire :</p> <ul style="list-style-type: none">- les étudiants et les docteurs en Médecine,- les étudiants et les titulaires du diplôme de Pharmacien,- les étudiants en Sciences biologiques,- les étudiants et les titulaires du diplôme de Psychologue,- les étudiants et les titulaires du diplôme d'Ingénieur agro-alimentaire,- les Puéricultrices, infirmières, sages femmes- les Diététiciens et les professionnels de la nutrition ou de l'industrie agro-alimentaire ayant au moins trois années d'expérience professionnelle. <p>Chaque candidat devra adresser au secrétariat du SUFP un bref curriculum vitae et une lettre de motivation. L'autorisation d'inscription sera donnée par une commission après examen de ces documents</p>
DUREE, DATES ET HORAIRES	<p>70 Heures 2 séminaires de 4 à 6 jours 1er séminaire : du 4 novembre au 7 novembre 2008 2eme séminaire : 2 mars au 6 mars 2009 Examen : fin mai 2009</p>
LIEU	Parc Technologique Universitaire
METHODE	<p>L'enseignement se déroulera en une seule session, sur une année universitaire Novembre à Mars à raison de 2 séminaires de 4 à 5 jours</p> <p>Le volume horaire global sera de 70 heures divisées en :</p> <ul style="list-style-type: none">- 50 heures d'enseignement pour les cours théoriques,- 20 heures d'enseignement pour les ateliers pratiques.
EFFECTIF	Le nombre d'étudiants accueillis sera de 50 personnes

INTERVENANTS

De Métropole :

- Pr Patrick TOUNIAN, Dr Béatrice.DUBERN,

De la Réunion :

- Dr Catherine BRATZLAWSKY
- Dr Patricia PIGEON -KHERCHICHE
- DR Emmanuelle RACHOU
- Dr Régis ROCHE
- Mme Laurence POURCHEZ
- Mme Claudine HOARAU
- Mme Nicole FLORENTINY
- Mme Nathalie ARNAUD

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE

- Monsieur Stéphane MANIN, Maître de conférences, Université de la Réunion

- Pr Patrick TOUNIAN, Service de gastroentérologie et nutrition pédiatrique, Hôpital Armand Trousseau, Professeur à la Faculté de Médecine Saint Antoine, Université Paris VI

COORDINATEUR

Dr Catherine BRATZLAWSKY, Pédiatre libérale

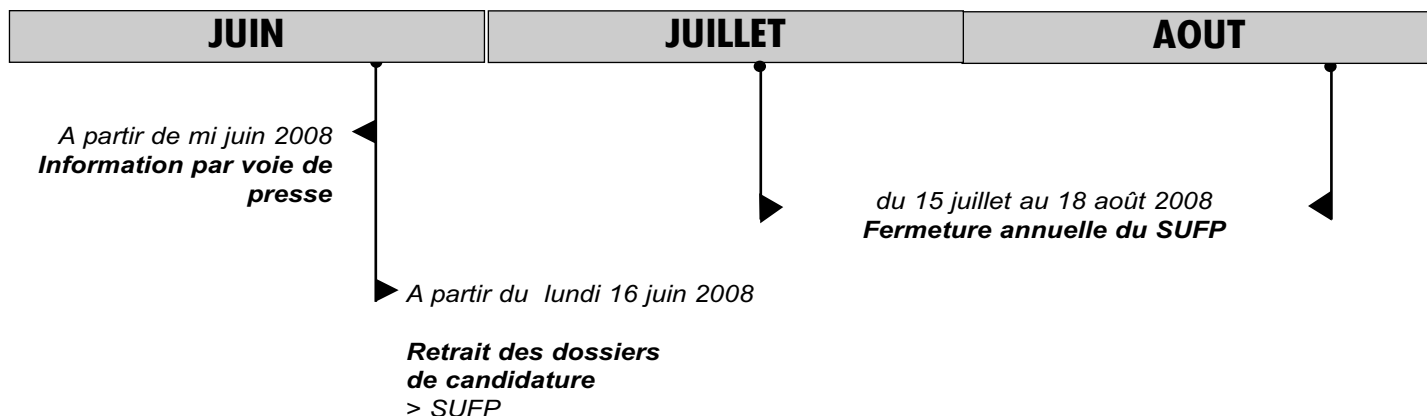
PROGRAMME

Cours théoriques portant sur :

- la physiologie de la Nutrition et la physiopathologie de l'obésité,
- la définition et l'épidémiologie de l'obésité de l'enfant,
- Les aspects socioculturels à la Réunion
- la prise en charge clinique de l'obésité de l'enfant,
- la prise en charge thérapeutique de l'obésité de l'enfant,
- l'évolution à moyen et à long terme de l'obésité de l'enfant,
- la prévention de l'obésité de l'enfant.

Ateliers pratiques d'analyse et de discussion de cas et de situations concrets

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D INSCRIPTION



PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier :

20 €

- *(par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)*
- *(par carte bancaire)*

Droits spécifiques :

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels, le coût proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « convention employeur » qui s'applique.

1- Individuel payant : 850 € *

2- Convention employeur : 1 300 € **

(non compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon
(art L 920 9 du code du travail – et – cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

OCTOBRE

NOVEMBRE

jusqu'au lundi 20 octobre 2008
Dépôt des dossiers
> SUIFP

à partir du lundi 27 octobre 2008
Inscriptions administratives
> SUIFP

mardi 4 novembre 2008
début des cours
> SUIFP

Se former tout au long de la vie

PIECES A FOURNIR

• Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service,
- un CV,
- une lettre de motivation,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

**Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous
au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)**



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se former tout au long de la vie

Parc Technologique Universitaire (Bât 3)

**2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde**

Tél : 02 62 48 33 70

Fax : 02 62 48 33 71

info@sufp.re

site : www. sufp.re

**Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Le vendredi
de 9h00 à 12h00**

**Campus Universitaire du Tampon
117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon**

Tél : 02 62 57 95 54

Fax : 02 62 57 94 60

info@sufp.re

site : www. sufp.re

**Lundi au jeudi
de 14h30 à 17h30
Le vendredi
de 13h30 à 15h30**

La responsable du pôle ingénierie et communication reçoit les particuliers sur RDV et elle peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines